



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-INT-313

Déposé le : 18.11.14

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

## Titre de l'interpellation

**Le jazz et les musiques actuelles sont-ils des arts mineurs ?**

## Texte déposé

A la rentrée 2014, une jeune fille étudiant le violon depuis 6 ans à l'EJMA, Ecole de jazz et de musiques actuelles située au Flon à Lausanne, a été contrainte de quitter son collège, son école de musique et son professeur pour bénéficier du cursus du programme musique-écolé au collège de l'Elysée et au Conservatoire de Lausanne dont le jury a reconnu le niveau musical.

Depuis la rentrée scolaire 2005, la structure musique-école permet de faciliter la formation musicale classique des élèves depuis la 5<sup>ème</sup> Harnos (8-9 ans) jusqu'à la fin de la 11<sup>ème</sup> année Harnos (15-16 ans). Des allègements scolaires sont ainsi accordés, permettant aux élèves enclassés obligatoirement au collège de l'Elysée de fréquenter assidûment le Conservatoire de Lausanne plus de 10 heures par semaine.

Les objectifs de la structure sont d'offrir aux jeunes talents la possibilité de conjuguer le parcours scolaire normal et les études musicales extrascolaires approfondies afin de véritablement pouvoir, le moment venu, choisir entre les études de musique professionnelle ou d'autres directions. Il s'agit également de donner aux établissements scolaires concernés une identité forte dans le domaine de la formation scolaire et musicale, au moyen de la structure musique-école.

Après le sport et la danse, il manquait la musique pour assurer une équité entre les jeunes. Equité pas vraiment puisque le monopole du projet a été attribué au Conservatoire de Lausanne, quand bien même l'EJMA possède également des classes pré-HEM (Haute Ecole de Musique), exigence obligatoire pour prétendre à intégrer la structure. Il faut ajouter que l'EJMA est la seule école du Canton de Vaud à avoir été reconnue par la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique) pour l'enseignement jazz pré-HEM.

Le jazz et les musiques actuelles sont-ils des arts mineurs ?

L'EJMA, fréquentée par près de mille élèves, reconnue au niveau européen comme une fourmilière

de jeunes espoirs, dont un nombre important de professeurs sont des musiciens talentueux, mérite également de pouvoir offrir à ses meilleurs éléments la possibilité de conjuguer musique et scolarité. Actuellement, près de 10 élèves de l'EJMA souhaiteraient intégrer cette structure.

J'ai donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat la question suivante.

- Pourquoi l'EJMA n'a-t-elle pas été associée à la structure musique-école ?

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour sa réponse que j'attends avec intérêt.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur : Mireille Aubert

Signature :



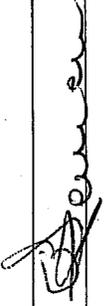
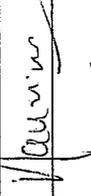
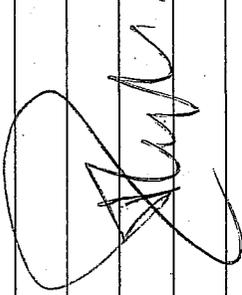
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

## Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crotfaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

# Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier		Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre
Kunze Christian		Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine		Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia		Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle		Payot François	Schwab Claude
Mahaim Raphaël		Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier		Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale		Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel		Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Martin Josée		Podio Sylvie	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas		Probst Delphine	Treboux Maurice
Matter Claude		Randin Philippe	Trolliet Daniel
Mayor Olivier		Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Meinenberger Daniel		Ravenel Yves	Uffer Filip
Meldem Martine		Renaud Michel	Venezelos Vassilis
Melly Serge		Rey-Marion Ailette	Voilet Claude-Alain
Meyer Roxanne		Rezzo Stéphane	Volet Pierre
Miéville Laurent		Richard Claire	Vuarnoz Annick
Miéville Michel		Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Modoux Philippe		Rochat Nicolas	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard		Romano Myriam	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane		Roulet Catherine	Wüthrich Andreas
Mossi Michele		Roulet-Grin Pierrette	Wyssa Claudine
Neiryneck Jacques		Rubattel Denis	Yersin Jean-Robert
Neyroud Maurice		Ruch Daniel	Züger Eric